



La vedette Commandant Peverelly en pleine houle (photo VK/SNSM).



Alexandre Lo-King-Fung, 35 ans, est sauveteur en mer depuis trois ans et l'un des deux patrons de la vedette "Commandant Peverelly" basée à Saint-Pierre (photo VK/SNSM).

"On est des professionnels sans en être"

SAUVETAGE. Chaque année, la Société nationale des sauveteurs en mer réalise trois quarts des opérations de sauvetage en eaux réunionnaises. Derrière ce nom prestigieux se cachent des bénévoles. En alerte 24 h/24 h, prêts à prendre la mer qu'elle soit d'huile ou démontée, ils ont décidé de donner de leur temps pour sauver des vies. Un choix qu'a fait Alexandre Lo-King-Fung.

Dans la vie ils sont chefs d'entreprise, agriculteurs, artisans ou commerçants, mais sitôt l'alerte donnée, ils deviennent canotier, opérateur radio, nageur-sauveteur ou patron, opérationnels en 30 minutes, embarqués sur une vedette qui file déjà vers le large pour porter secours quand la houle cloue le reste des bateaux à quai. Sauveteurs en mer par passion, ces hommes et ces femmes sont avant tout des bénévoles qui ont choisi de donner de leur temps et de risquer parfois leur vie pour en sauver d'autres. À La Réunion, près des trois quarts des opérations de sauvetage en mer sont réalisées par les équipages de la Société nationale des sauveteurs en mer (SNSM) qui compte trois stations dans l'île : Sainte-Marie, Saint-Gilles et Saint-Pierre. Alexandre Lo-King-Fung, 35 ans est l'un de ces bénévoles. Salarié dans une pharmacie de Saint-Louis, il est entré à la SNSM il y a trois ans "par amour de la mer" et "pour venir en aide à son

prochain". Plongeur confirmé et détenteur du permis hauturier, ce passionné de mer avoue s'être engagé un peu par hasard. "Je croyais comme tout le monde que c'était ouvert exclusivement aux personnes évoluant dans le secteur maritime. Mais en discutant sur le ponton du port de Saint-Pierre avec des bénévoles, j'ai appris que tout le monde pouvait postuler". Marin aguerri, il ne tarde pas à entamer une formation de six mois pour apprendre à manœuvrer la vedette Commandant Peverelly dont il est depuis deux semaines l'un des deux patrons titulaires.

"La peur, on l'a forcément"

"Ils cherchaient un patron et je n'ai pas peur des responsabilités", explique le cadre qui alterne avec un autre patron les périodes d'astreinte, le téléphone qui le relie au CROSS en permanence avec lui. "Dès que l'alerte est donnée, on laisse tout tomber pour ral-

lier au plus vite le reste de l'équipage prévenu par SMS. Ceux qui peuvent doivent être prêts à appareiller avec la vedette dans les 30 minutes, explique Alexandre. À bord de la vedette, chacun sait ce qu'il doit faire. Patron, c'est juste un titre car toutes les décisions se prennent en commun au sein de l'équipage. Le patron en revanche doit savoir déléguer les tâches de façon à avoir une bonne vision de ce qui se passe sur la vedette et autour".

Et s'il se plaît à dire que les sauveteurs en mer ont un côté "barjots de la houle", la décharge d'adrénaline que ressent tout canotier lors d'une intervention ne doit pas lui faire oublier les risques réels. "La peur, on l'a forcément, c'est la panique qu'il faut éviter, analyse Alexandre. Mais une fois en mer, tu ne penses qu'à faire ton travail. De retour au port, tu ressens ensuite la satisfaction d'avoir bien fait les choses et d'avoir pu éviter le pire". De là à dire qu'il s'agit d'un deuxième

métier, il y a un pas facilement franchissable tant les compétences mises en avant et le savoir-faire sont loin de l'amateurisme. "On est des professionnels sans en être", résume Alexandre. Quant aux conséquences qu'implique cet engagement particulier au service des autres, le secouriste reconnaît qu' "être un sauveteur en mer signifie du temps à donner et à répartir entre sa vie familiale, professionnelle et personnelle, le but du jeu étant d'allier les trois sans négliger l'une ou l'autre". La profession de foi de tout bon sauveteur en quelque sorte.

Pierre Verrière

Bientôt des nageurs-sauveteurs certifiés à Saint-Pierre

Aussi bizarre que cela puisse paraître, les sauveteurs en mer n'ont pas le droit officiellement de se mettre à l'eau pour récupérer une personne ou une embarcation en difficulté. Une réalité qui devrait pourtant changer avec la formation prochaine de plusieurs nageurs-sauveteurs certifiés de la SNSM qui renforceront l'effectif de la station de Saint-Pierre. Ces bénévoles, tous canotiers et diplômés en secourisme, s'entraînent déjà régulièrement depuis six mois en vue de passer le diplôme du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) délivré par le Ministère de la jeunesse et des sports et qui était jusqu'ici l'apanage des maîtres nageurs sauveteurs (MNS).

"Les postulants auront à terme les mêmes qualifications que les sauveteurs côtiers de la SNSM sur les plages de métropole, à ceci près qu'ils seront appelés à intervenir en pleine mer, résume

Laurent Fontanaud-Fontaine, qui anime la formation des nageurs-sauveteurs à la station saint-pierroise. Il s'apprête d'ailleurs à passer les cinq prochains mois au centre de formation de la SNSM de Palavas-Les-Flots en métropole pour y obtenir le diplôme et devenir formateur certifié. La formation BNSSA ne peut en effet être dispensée que par une personne, elle-même titulaire du diplôme.

Un centre de formation dans le Sud

"Ces personnes seront avant tout des sauveteurs aguerris aux différentes techniques de secourisme ainsi qu'à l'utilisation de matériel technique comme les appareils de réanimation ce que seul un médecin ou une infirmière du Smur est habilité à faire aujourd'hui", indique Laurent. L'idée est qu'à l'avenir, la vedette appareille toujours avec à son bord un ou deux nageurs dont la mis-



Nageurs sauveteurs à l'entraînement utilisant la technique du filin sur la plage du lagon de Saint-Pierre (Crédit photo : ALKF/SNSM).

sion première sera de se mettre à l'eau pour aller récupérer une personne voir une embarcation dans un endroit particulièrement dangereux et inaccessible plutôt que de risquer de mettre en danger la vedette et son équipage".

D'ici l'année prochaine la station de Saint-Pierre devrait donc compter six sauveteurs parmi ses bénévoles, eux-

mêmes aptes à former des gens à leur tour. Car l'objectif de la station de Saint-Pierre est d'ouvrir au grand public l'ensemble des formations diplômantes en secourisme jusqu'ici animées en interne voire, à terme, de devenir le premier centre de formation à La Réunion agréé par la SNSM.

P.V.

La SNSM en France. La SNSM née en 1967 de la fusion entre la Société centrale de sauvetage des naufragés et la Société des hospitaliers sauveteurs bretons, a été reconnue d'utilité publique en 1970.

Près de 7 000 personnes composent cette association, dont 3 500 sauveteurs embarqués bénévoles, 600 bénévoles encadrants. Comptant 232 stations de sauvetage réparties tout au long des côtes métropolitaines et outre-mer, elle gère également 30 centres de formation. En 2007, la SNSM toutes stations confondues a secouru plus de 8 000 personnes, dont 700 d'une mort certaine. Plus de 4 500 bateaux, planches, kite-surfs en difficulté ont été assistés.

Le sauvetage en mer à La Réunion.

L'histoire du sauvetage en mer à La Réunion démarre avec le Saint-Pierrois Moïse Bègue au XIX^e siècle. C'est notamment lui qui organise en 1897 le sauvetage des rescapés du *Bruxelles*. Mais ce n'est que dans les années 1960 que l'on retrouve trace d'une organisation associative de sauveteurs en mer. Les CRS ayant accompli cette mission auparavant. En 1962, les Hospitaliers sauveteurs bretons (HSB) sont implantés dans l'île. Il y a d'ailleurs des stations à Sainte-Rose, l'Étang Salé, Saint-Pierre, Saint-Denis et Saint-Gilles. Vers la fin des années 70, cette organisation met la clé sous la porte. Et ce n'est qu'en 1993 que la SNSM reprend le flambeau à Saint-Pierre. La gendarmerie maritime et la brigade nautique, ainsi que les moyens de la Marine nationale constituent également des éléments du dispositif de sauvetage en mer réunionnais. Le Cross coordonne tous ces moyens. Les opérations de secours aux personnes sont gratuites, le remorquage de bateaux et de planches à voile payant.